

# Pratiques de l'efficacité énergétique (EE)

—

**Présentation pour la ville  
de djibouti, Rep de djibouti**

**Efficacité énergétique  
dans les villes d'Afrique subsaharienne**

# SOMMAIRE

La république de Djibouti en quelques chiffres

Analyse des stratégies et politiques d'EE actuelles au niveau national

Analyse des stratégies et politiques d'EE actuelles au niveau des villes

Participation – Parties prenantes

Initiatives spécifiques pour l'EE  
(en particulier au niveau municipal)

# La république de Djibouti en quelques chiffres

Territoire : 23200 km<sup>2</sup>

Population : 820 000 hab

Climat : aride

Energie : 100% hydraulique importé de l'Éthiopie depuis 2011

Economie : 90 % tertiaire (services portuaires)

# **Analyse des stratégies et politiques d'EE actuelles au niveau national**

- **La vision 2035 : un des piliers est EE au service de l'économie**
- **L'objectif de l'Efficacité Energétique est de réduire l'énergie primaire de 17% à l'horizon 2035 et de 13% à l'horizon 2025 par rapport au scénario de référence (tendanciel) .**
- **L'Agence Djiboutienne de Maitrise de l'Energie crée en 2013 par la loi n°167 /AN/12/6ème L a pour mission de promouvoir l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable dans tous les secteurs économiques et sur l'ensemble du territoire national.**

- **le cadre réglementaire de la maîtrise de l'énergie:**
  - **La loi instituant la création de l'ADME promulgué en 2012,**
  - **La loi instituant le cadre législatif relatif à l'Efficacité Energétique promulgué en 2015.**
- **La mise en place et la vérification de la loi instituant le cadre législatif relatif à l'Efficacité Energétique est en cours d'élaboration notamment la mise place de décrets d'applications.**
- **les principaux secteurs d'activités concernés sont les bâtiments, les appareils électriques, la production électrique.**

- **Les formes d'Énergies concernés par cette politique sont l'Énergie primaire et l'Énergie secondaire**
- **Les décrets d'applications pour la mise en place de politiques d'étiquetage , de normes de construction et ainsi pour la réglementation thermique sont en cours d'élaboration.**
- **Une stratégie pour une économie verte vient d'être finaliser.**

# **Analyse des stratégies et politiques d'EE actuelles au niveau des villes**

- ***Quel est le statut institutionnel et administratif des villes dans le pays ?***

***Loi n°122 du 2005 organise et instaure la décentralisation et la création de 3 communes dans la capital et 5 conseils au niveau régional doté d'une autonomie administrative et financière et subventionné par l'Etat.***

- ***Contexte et stratégies, politiques et mesures d'EE au niveau de la ville :***

***Le plan de développement communale élaborer en juin 2014***

***Met l'accent sur l'éclairage publique***

# Participation – Parties prenantes

- **Institutions / acteurs impliqués au niveau national : MERN, ADME, Ministère de l'habitat, de l'urbanisme l'Environnement et de l'aménagement du territoire**
- **Institutions / acteurs impliqués au niveau de la ville : Ministère de l'intérieur, Mairie,**
- **Services et entreprises publics (compagnie d'électricité, de transports, etc.) : EDD, Ministère de Transport**
- **Habitants, communautés, société civile, universités et recherche... : OMG, Université de Djibouti,**
- **Secteur privé (entreprises actives dans l'EE, secteur de la construction, industrie...) : Bureaux d'études et d'architecture, Société de construction**
- **Investisseurs principaux et donneurs : PNUD, PNUE, Banque Mondial,**



# **Initiatives spécifiques pour l'EE (en particulier au niveau municipal)**

**Plusieurs initiatives spécifiques ont été prises par l'ADME pour promouvoir des actions d'Efficacité Energétique:**

- Le projet de l'Efficacité Energétique financé par le PNUD qui avait pour objectif d'évaluer la consommation énergétique de 10 bâtiments.**
- Pour encourager l'adoption des mesures d'efficacité énergétique, l'ADME en collaboration avec les communes de la capitale et les 5 régions, prépare un projet sur la diffusion de 5 millions LBC dans le résidentiel dont le but est de bannir les lampes à incandescence**

# CONCLUSION

**La politique d'efficacité Energétique à Djibouti reste disproportionné malgré le grand potentiel d'économies d'énergie dans tous les secteurs d'activités.**

**Cependant l'ADME a instauré un plan d'action favorisant l'adoption des solutions d'efficacité énergétique. Des axes d'interventions des années à venir ont été mis en place :**

- Axe 1 : Amélioration de l'efficacité énergétique dans la construction**
- Axe 2 : Amélioration des performances des équipements électroménagers**
- Axe 3 : L'éclairage performant**

**MERCI POUR VOTRE ECOUTE**